

Note explicative pour votre inscription/réinscription universitaire IFSI – IFMEM

LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTE EXPLICATIVE

Votre inscription à l'UPEC est obligatoire et indispensable pour :

- Participer aux examens
- Obtenir votre carte d'étudiant multiservices et votre certificat de scolarité
- Obtenir votre identifiant numérique étudiant
- Accéder aux services numériques



Attention !

Seule la réception de la carte d'étudiant UPEC (pour les 1^{ère} année) et/ou du certificat de scolarité UPEC (pour les 2^{ème} et 3^{ème} année) attestent de votre inscription à l'UPEC.

Tant que vos pièces justificatives ne sont pas transmises et validées par l'UPEC, vous ne serez pas inscrits et serez interdits d'examens UPEC.

Merci de ne pas vous fier au mail reçu lorsque vous vous acquittez de la CVEC qui indique que vous êtes inscrits à l'UPEC.

De même, votre accès à Cristolink ne signifie pas que votre inscription est finalisée.

L'INSCRIPTION à l'UPEC est gratuite à condition de bien remplir votre dossier !!

Pour éviter d'avoir à payer les droits d'inscription, veuillez à bien remplir sur le dossier d'inscription la partie (en fin de dossier vers la signature) : AUTRE ÉTABLISSEMENT D'INSCRIPTION EN 2025/2026

Il faut choisir :

18 - Paramédical ou social Etablissement IFSI..... (C'est-à-dire le nom de l'IFSI où vous étudiez)

Un support inscription est à votre disposition pour vous aider dans votre démarche si vous rencontrez des difficultés :
01 45 17 12 00 ou <https://support-inscription.u-pec.fr>

S'ils vous disent de vous rapprocher de l'IFSI, c'est de notre service qu'il s'agit et non pas votre IFSI. Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : ifsi@u-pec.fr toujours en précisant votre NOM Prénom + n° étudiant UPEC si vous en avez un + votre IFSI + votre année d'étude + capture d'écran de votre problème.

(UN SEUL MAIL SUFFIT : les délais de réponses peuvent être plus ou moins longs. Ça ne sert à rien de nous relancer plusieurs fois)

Les dates de campagne d'inscription :

LES DELAIS D'INSCRIPTION DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE RESPECTES. IL N'Y AURA PAS DE PASSE-DROIT.

- **Les étudiants dont la rentrée s'effectue en Septembre :**
Les inscriptions se dérouleront entre du **9 Septembre au 3 Octobre 2025.**
N'ESSAYEZ PAS DE VOUS INSCRIRE AVANT LE 9 SEPTEMBRE
- **Les étudiants dont la rentrée s'effectue en Février (E.Roux et GH Sud 77 de Février) :**
Les inscriptions se dérouleront du **05 Janvier au 09 Février.**
Vous trouverez les consignes spécifiques à votre rentrée sur cette même page à partir du mois de Décembre.

Inscription en ligne sur ECAMPUS

▪ **Je viens de Parcoursup :**

Je me connecte sur : <https://iaprmo.u-pec.fr/iaprmo-web/ident1.jsf>

Je me connecte en utilisant l'identifiant OPI suivant :

- Si numéro Parcoursup à 7 chiffres : P25numéroParcoursup
- Si numéro Parcoursup à 6 chiffres : P250numéroParcoursup
- Si numéro Parcoursup à 5 chiffres : P2500numéroParcoursup

Une fois cette étape réglée, je reçois un email d'activation des services numériques UPEC.

Une fois mon compte UPEC créé, je me connecte sur E-campus pour déposer mes pièces justificatives :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/plateforme-de-services-ecampus>

Je clique sur : « **se connecter à ecampus** », puis « **mes démarches** » et « **mon inscription** »

Je me réfère à la section « Processus d'inscription », « nouvel étudiant de l'UPEC » **et je dépose mes pièces justificatives.**

Un mail vous sera envoyé pour vous annoncer la validation ou le refus de(s) pièce(s) justificative(s).

Sans validation de toutes vos pièces par l'UPEC, votre inscription ne sera pas effective.

PENSEZ A VERIFIER VOS SPAMS REGULIEREMENT.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

Inscription en ligne sur ECAMPUS

- **Je suis redoublant.e : je dois me réinscrire à l'UPEC**
- **J'étais inscrit.e à un IFSI en partenariat avec l'UPEC l'année dernière et je redouble mon année dans un autre IFSI en partenariat avec l'UPEC (et même si je suis redoublant.e) (procédure « laissez-passer » : je dois en informer mon IFSI avant de procéder à mon inscription en ligne)**
- **Je suivais une autre formation à l'UPEC l'année dernière (exemple : LAS)**
- **Je suis en reprise d'études : mon interruption de formation date de l'année universitaire dernière**

Je souscris à la CVEC puis je me réinscris sur :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/plateforme-de-services-ecampus>

Je clique sur : « **se connecter à ecampus** », puis dans « **mes démarches** » et « **mon inscription** »

Je me réfère à la section « Processus d'inscription ».

Je remplis mon dossier dématérialisé **et je transmets mes pièces justificatives.** Un mail vous sera envoyé pour vous annoncer la validation ou le refus de(s) pièce(s) justificative(s).

Sans validation de toutes vos pièces par l'UPEC, votre inscription ne sera pas effective.

PENSEZ A VERIFIER VOS SPAMS REGULIEREMENT.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

❖ Je rentre en 1^{ère} année (2/2)

Dossier d'inscription papier

- Je viens d'un autre IFSI (qui n'est pas en partenariat avec l'UPEC)
- Je suis en reprise d'études : (mon interruption de formation date d'il y a + d'1 an)
- Je suis inscrit.e au Pôle Emploi et ma formation est financée par la Région ET je n'ai pas de numéro PARCOURSUP
- Je suis en autofinancement et je n'ai pas de numéro PARCOURSUP
- J'ai mobilisé mon CPF et je n'ai pas de numéro PARCOURSUP
- Je viens de Parcoursup mais je ne suis pas scolarisé.e depuis plus de 2 ans

Je me rapproche de mon IFSI/IFMEM pour lui expliquer ma situation.

Un dossier d'inscription papier vous sera alors envoyé par mail par l'UPEC. Il vous faudra le retourner complété par courrier à l'adresse indiquée avant la date butoir.

Toutes les informations figureront dans le mail que vous recevrez.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

Inscription en ligne sur une plateforme spécifique

- Ma formation est financée par mon employeur

Vous serez contactés par nos services et recevrez une invitation par mail courant Septembre pour compléter votre dossier dématérialisé sur une plateforme dédiée à la formation continue.

Vous devrez remplir des informations et joindre les documents demandés. ***Si vous n'avez pas de baccalauréat, appliquez le même code que pour les baccalauréats étrangers : « 0000... »***

A l'étape où il vous est demandé si vous êtes inscrit.e dans un autre établissement pour l'année en cours, vous devez répondre « oui » et préciser votre IFSI.

Vous recevrez alors un mail récapitulatif et devrez attendre quelques jours pour recevoir le mail vous permettant d'activer vos services numériques et ainsi avoir accès à Cristolink.

Il sera donc inutile de nous envoyer un mail pour savoir où en est votre dossier.

NE FAITES AUCUNE AUTRE DEMARCHE QUE CELLE-CI (ne tentez pas de vous inscrire sur ecampus ou sur tout autre plateforme), même si le lien vous est envoyé plus tard que vos camarades.

**Je ne dois pas m'acquitter de la CVEC*

❖ Je rentre en 2ème ou 3ème année

Inscription en ligne sur ECAMPUS

- Je suis en formation initiale (= ma formation n'est pas financée par mon employeur) et même si je suis redoublant.e :
- Je me suis inscrit via un dossier d'inscription papier l'année dernière (et même si je suis redoublant.e)
- Je suis en reprise d'étude (mon interruption de formation date de l'année universitaire dernière)
- Je suivais une autre formation à l'UPEC l'année dernière (exemple : LAS)
- J'étais inscrit.e à un IFSI en partenariat avec l'UPEC l'année dernière et je rejoins un autre IFSI en partenariat avec l'UPEC (procédure « laissez-passer » : je dois en informer mon IFSI avant de procéder à mon inscription en ligne)

Je souscris à la CVEC puis je me réinscris sur :

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/plateforme-de-services-ecampus>

Je clique sur : « **se connecter à ecampus** », puis dans « **mes démarches** » et « **mon inscription** »

Je me réfère à la section « Processus d'inscription ».

Je remplis mon dossier dématérialisé et **je transmets mes pièces justificatives**. Un mail vous sera envoyé pour vous annoncer la validation ou le refus de(s) pièce(s) justificative(s).

Sans validation de toutes vos pièces par l'UPEC, votre inscription ne sera pas effective.

PENSEZ A VERIFIER VOS SPAMS REGULIEREMENT.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

Dossier d'inscription papier

- Je viens d'un autre IFSI (qui n'est pas en partenariat avec l'UPEC)
- Je suis en reprise d'étude (mon interruption de formation date d'il y a + d'1 an)

Je me rapproche de mon IFSI/IFMEM pour lui expliquer ma situation.

Un dossier d'inscription papier vous sera alors envoyé par mail par l'UPEC. Il vous faudra le retourner complété par courrier à l'adresse indiquée avant la date butoir.

Toutes les informations figureront dans le mail.

**Je dois m'acquitter de la CVEC*

Inscription en ligne sur une plateforme spécifique

- Ma formation est financée par mon employeur

Vous serez contactés par nos services et recevrez une invitation par mail courant Septembre pour compléter votre dossier dématérialisé sur une plateforme dédiée à la formation continue.

Vous devrez remplir des informations et joindre les documents demandés. **Si vous n'avez pas de baccalauréat, appliquez le même code que pour les baccalauréats étrangers : « 0000... ».**

A l'étape où il vous est demandé si vous êtes inscrit.e dans un autre établissement pour l'année en cours, vous devez répondre « oui » et préciser votre IFSI.

Vous recevrez alors un mail récapitulatif et devrez attendre quelques jours pour recevoir le mail vous permettant d'activer vos services numériques et ainsi avoir accès à Cristolink.

Il sera donc inutile de nous envoyer un mail pour savoir où en est votre dossier.

NE FAITES AUCUNE AUTRE DEMARCHE QUE CELLE-CI (ne tentez pas de vous inscrire sur ecampus ou sur tout autre plateforme), même si le lien vous est envoyé plus tard que vos camarades.

**Je ne dois pas m'acquitter de la CVEC*